



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

Route de l'Abbaye 31 | 1963 Vétroz | Tél. 027 345 37 70 | Fax 027 345 37 71 | www.vetroz.ch

Groupe Alternative Vétrozaine  
**Par Madame Erika Roh**  
Cheffe de groupe

Vétroz, le 3 décembre 2013

Madame,

Selon l'article 35 du règlement du Conseil Général, je vous transmets les informations suivantes, suite à vos questions du 4 octobre 2013 :

- Une première étude en 2007 sur le regroupement avait été réalisée. La conclusion était unanime pour un regroupement, mais il a été impossible en raison du manque d'infrastructures de l'époque.
- Au printemps 2014, cinq nouvelles classes seront disponibles au Plantys. Dans l'état actuel, aucune salle n'est libre à Bresse, ce qui engendre une disparité des locaux disponibles des 2 centres. Nous nous devons de répartir au mieux les effectifs dans les locaux à notre disposition.
- La nouvelle loi sur l'enseignement primaire qui a été votée par le Grand Conseil dernièrement, ainsi que la mise en œuvre du PER amènent des changements importants dans la gestion de l'école et de la journée scolaire.

Pour ces différentes raisons, il nous est apparu opportun d'analyser à nouveau un projet de regroupement portant sur les élèves du cycle 2 Harmos, soit ceux de 3<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> primaire.

Dans notre réflexion, un point essentiel est le déplacement des élèves résidant aux extrémités du village. Nous préparons actuellement, un dossier de faisabilité des transports. Selon cette étude, les distances entre le domicile et les arrêts prévus ne sont pas plus importants que ceux actuels, entre le domicile et l'école.

En ce qui concerne les futurs piétons ou vélos, une réflexion est également menée en collaboration avec la police, afin de trouver les meilleures solutions de sécurité des usagers.

Ce projet est donc toujours à l'étude. La commission scolaire, la direction, les représentantes de l'APEV et des enseignants sont à pied d'œuvre pour proposer un dossier complet et réaliste. Sachant que la décision finale appartient au département sur le plan pédagogique et au Conseil municipal sur le plan logistique.

Selon l'avancement du projet et la décision du Conseil Municipal, une séance d'information pourrait être mise sur pied lors du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

J'espère avoir répondu à vos interrogations et vous adresse, Madame, mes meilleures salutations.

Municipalité de Vétroz

**Commission Enseignement et Formation**  
**La Présidente**  
Véronique Papilloud